

COMMISSION PROVINCIALE DE CUNICULTURE

A. Primes offertes par la commission provinciale

- Prix spécial de 12,50 € à l'exposant obtenant le plus de points avec ses 6 meilleurs sujets jeunes de même race. En cas d'égalité de points, le meilleur résultat en mâles sera pris en considération. S'il y a toujours égalité, le prix sera partagé entre tous les ex aequo
- La commission offre une somme de 60 € à partager entre tous les 97, 96, 95 et 94, sujets jeunes ou adultes, de sorte que le montant de la prime allouée au 97 sera le double des 96 et le montant de la prime allouée au 96 sera le double des 95 et 94.



B. Si l'A.I.W. l'attribue cette année, voici la répartition de cette prime (124 € Prédicat 94 minimum)

	<u>Races belges</u>	<u>Races étrangères</u>
<u>Grandes races</u>		
-au meilleur sujet	8,50 €	8,50 €
-au meilleur en second	6,50 €	6,50 €
<u>Races moyennes</u>		
-au meilleur sujet	8,50 €	8,50 €
-au meilleur en second	6,50 €	6,50 €
<u>Petites races</u>		
-au meilleur sujet	8,50 €	8,50 €
-au meilleur en second	6,50 €	6,50 €
<u>Races naines et cobayes</u>		<u>Races belges et étrangères</u>
-au meilleur sujet		7 €
-au meilleur en second		4,50 €

Pour le meilleur sujet dans la race la plus représentée : 10 €

Remarque : les primes de l'A.I.W. non attribuées seront ajoutées à la somme de 60 € offerte par la commission provinciale à répartir entre les 97, 96, 95 et 94.

Les sujets qui concourent pour les diverses primes annoncées ci-devant ne doivent pas être désignés au bulletin d'inscriptions mais doivent appartenir à un éleveur affilié à une société du Brabant wallon et de Bruxelles Capitale.

